



*Ligne directe: (514) 598-3365*

Montréal, le 23 août 2002

**PAR COURRIEL ET PAR TÉLÉCOPIEUR**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800, Place Victoria – bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**OBJET: Demande de modifier les tarifs de SCGM à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2002 -  
(Cause tarifaire 2003 de SCGM)  
Dossier de la Régie : R-3484-2002  
N/dossier : 312-00157**

---

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre du 20 août dernier relativement au déroulement des audiences devant avoir lieu dans le dossier mentionné en titre.

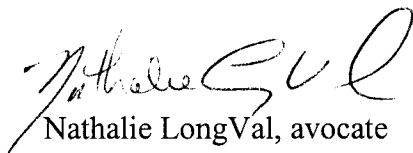
Dans un premier temps, nous vous informons que le groupe de travail s'est entendu pour que Mme Nicole Bessette, chef de service - Réglementation et tarification chez SCGM, et M. Jean-Pierre Noël, directeur – Réglementation, tarification et environnement chez SCGM, présentent, lors de l'audience du 28 août prochain, l'entente conclue par le Groupe de travail. Cette présentation devrait durer environ quinze (15) minutes.

SCGM entend ensuite présenter le mécanisme unique d'ajustement du prix pour les services de fourniture de gaz naturel et de gaz de compression par le biais de Mme Lyne Mercier, directrice - Approvisionnements gaziers. Cette présentation devrait durer approximativement dix (10) minutes. Suivra le panel sur les produits dérivés composé de deux (2) personnes, soit Mme Sophie Brochu, vice-présidente – Développement des affaires et approvisionnements gaziers, ainsi que M. René Chouinard, directeur – Développement des affaires, pour une durée d'environ trente (30) minutes.

Finalement, un dernier panel composé de Mme Sophie Brochu, Mme Lyne Mercier, de M. Éric Nadeau, conseiller principal – Planification à long terme, et de M. Yves D'Amour, chef de service principal – Administration et planification - Ventes et marketing, portera sur le plan d'approvisionnement. Cette présentation sera d'une durée approximative de trente (30) minutes.

Quant à la plaidoirie, SCGM prévoit qu'elle sera d'une durée d'environ une (1) heure.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.



Nathalie LongVal, avocate  
en l'absence de J. B. Allard

NLV:jc

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants de R-3484-2002**

M<sup>e</sup> Éric Couture, GRAME-UDD  
M<sup>e</sup> Ève-Lyne Fecteau, ROÉÉ  
M. Phi P. Dang, TQM  
M<sup>e</sup> F. Jean Morel, HQ  
M<sup>e</sup> Éric McDevitt David, OC  
M<sup>e</sup> Nicolas Plourde, ACIG  
M<sup>e</sup> Yanik Sevigny, ARC/FACF  
M<sup>e</sup> Michel Davis, CERQ  
M<sup>e</sup> Pierre Tourigny, RNCREQ  
M<sup>e</sup> Dominique Neuman, STOP/S.É.  
M<sup>e</sup> André Turmel, FCEI/ACAGNEQ  
Mme Lucie Vandal-Parent, Gazifère